



SAINT-POLYCARPE

---

# AVIS PUBLIC

## Demande d'autorisation de démolition

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Le comité de démolition statuera sur une demande d'autorisation de démolition de l'immeuble situé au 3073, chemin Sainte-Marie.
2. Tous les plans et documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la municipalité : <https://stpolicarpe.ca/conseil-municipal/> dans la section avis publics.
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit jusqu'au **10 février 2026, 23 h 59**, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière à l'adresse courriel : [greffe@stpolicarpe.ca](mailto:greffe@stpolicarpe.ca)
4. Le comité de démolition statuera sur ladite demande à sa séance du 16 février 2026, à 19 h 30, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe. Tout intéressé peut se faire entendre par le comité relativement à cette demande à ladite séance.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 30<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-six.

---

Eric Lachapelle  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 30 janvier 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 janvier 2026.

---

Eric Lachapelle  
Directeur général et greffier-trésorier